

Master professionnel Sciences, Technologies, Santé, Mention Aménagement, Urbanisme, Développement, Environnement, Spécialité Urbanisme et Développement

RNCP9946 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	341p, 341n, 341m
Code(s) ROME	K1802, K2401, F1106, M1403, C1503
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université de Bretagne Occidentale - Brest

<http://www.univ-brest.fr>

Direction générale de l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle (DGESIP)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du diplôme peut conduire des études stratégiques pour un territoire, préparer et réaliser des documents d'urbanisme et de planification, élaborer des projets urbains, gérer un patrimoine bâti, assurer la maîtrise d'ouvrage urbain.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Pour exercer ces activités le diplômé s'appuie sur ses connaissances des théories et concepts qui ont influencé l'urbanisme et l'aménagement du domaine bâti et sur les concepts des différents champs disciplinaires associés à l'aménagement du territoire. Il est capable d'analyser les morphologies urbaines et la typologie des ensembles bâtis. Il maîtrise aussi les techniques générales de documentation, d'expression et de représentation adaptées au domaine de l'aménagement et de l'urbanisme.

En procédant à un examen critique et prospectif des développements de l'aménagement et de l'urbanisme, il analyse les évolutions et les besoins de développement d'un territoire, il évalue les potentialités de réussite d'un projet. Ses interventions s'appuient sur une vision actuelle et prospective des enjeux du développement durable et des voies et moyens de leur mise en œuvre sur les aspects écologiques, sociologiques, juridiques et géographiques. Le diplômé est également capable de discuter les atouts, les réserves et les limites des opérations en organisant des concertations. Il met en relation territoires et institutions en procédant à une analyse statique et dynamique (à travers notamment l'étude du foncier et de l'immobilier).

Pour cela, il met en œuvre les outils de production et de présentation de l'information. Il prépare, conduit et exploite des entretiens, enquêtes et sondages. Il prend en compte les difficultés de l'agrégation des démarches individuelles dans des représentations collectives. Il utilise les techniques de diagnostic environnementaux, de réalisation infographique, de l'information appliquées à l'aménagement (notamment, les bases de données territorialisées (SIG)). Il maîtrise les méthodes de management et de conduite d'opérations.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel peut exercer dans le domaine de l'urbanisme au sein de structures d'études, de maîtrise d'œuvre ou de maîtrise d'ouvrage :

- dans le secteur privé (cabinets d'études, promotion immobilière...)
- dans le secteur public et para-public (collectivités locales, agence d'urbanisme, OPAC...)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Il peut exercer les emplois suivants:

- Chargé(e) de planification
 - Chargé(e) d'études / de recherche
 - Monteur(se) d'opérations
 - Chef de projet
 - Chef de service études, Directeur/Directrice d'études (entreprise)

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 484 €
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée) L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques · tension 4/5 (Élevée) L5X93 — Chargés d'études socio-économiques · tension 3/5 (Modérée) N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible) R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier · tension 5/5 (Très élevée) R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	21 062
Jugés difficiles à recruter	52 %
Emplois saisonniers	3 %

Familles professionnelles (FAP)

B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP
B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP
L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques
L5X93 — Chargés d'études socio-économiques
N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur)
R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier
R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/9946/>